



NOUVELLE ECOLE SECONDAIRE DE LA VILLE DE BRUXELLES

L'ATHENEE BULS – CATTEAU

PROJET D'ETABLISSEMENT *Le présent projet d'établissement définit la structure pédagogique et éducative de l'Athénée Buls Catteau. Conformément au décret¹, il fera l'objet d'une évaluation continue et s'il échet, d'adaptations et / ou de précisions.*

Il s'inscrit bien entendu dans le cadre général du Projet éducatif et pédagogique de la Ville de Bruxelles, son pouvoir organisateur. Il s'agit d'un enseignement public, officiel, neutre et subventionné, ouvert à tous sans distinction d'origine, de sexe, de convictions politiques, philosophiques ou religieuses.

Etablissement d'enseignement secondaire général, l'Athénée Buls-Catteau offre un enseignement de qualité qui vise l'émancipation, l'autonomie et l'épanouissement des élèves. Il accueille une diversité d'élèves dans une école de la réussite qui vise à éviter le redoublement, la compétition et l'exclusion. Il fait par ailleurs de la diversité, une ressource pédagogique. Ouvert à tous, il assure également le principe d'égalité. Ceci impose à chaque élève de prendre part à toutes les activités organisées dans le cadre scolaire.

La création de l'Athénée Buls-Catteau s'inscrit dans la lignée de deux établissements de la Ville : l'école d'application Charles Buls et l'Athénée Robert Catteau, dont il est est à la fois la continuation et le prolongement. Les orientations pédagogiques sont : un enseignement rigoureux et scientifique, développant des méthodes actives, créatives et collaboratives, prônant l'approche en coconstruction et nécessitant la participation de tous les acteurs de l'école.

Le projet est résolument tourné vers le futur, attentif aux changements rapides que connaît notre société et soucieux de préparer les élèves à y jouer un rôle actif. Il accorde dès lors également une importance aux compétences citoyennes critiques ainsi qu'à l'apprentissage des langues, aux compétences sociales et à la maîtrise des nouvelles technologies.

La vie scolaire au sein de l'Athénée est, comme toute société, régie par des règles. Ainsi, le Règlement d'ordre intérieur des écoles de la Ville de Bruxelles ainsi que par le Règlement général des études, qui servent de référence et sont les garants du bon fonctionnement de l'institution, doivent être acceptés préalablement et respectés par tous.

Enfin, la collaboration entre l'école et les parents est essentielle pour optimiser les apprentissages et l'intégration de l'élève dans son environnement scolaire. L'Athénée entretient donc des contacts étroits avec les parents et il est également indispensable que ces derniers adhèrent de manière pleine et entière à ce projet d'établissement.

L'école est le lieu pour grandir, apprendre, se construire, envisager et se préparer à demain.

STRUCTURE DE L'ATHENEE BULS CATTEAU

En ce qui concerne la structure de l'établissement, différentes options relevant de **l'enseignement général** de transition sont organisées en parallèle, de la première à la sixième année d'études. Dotées d'un tronc commun formatif, les sections seront cependant orientées vers des finalités propres à chacune d'elles. Elles se fondent sur des grilles horaires et des programmes qui concilient continuité et actualisation.

L'Athénée Buls-Catteau organise également un degré différencié afin de permettre aux élèves concernés d'obtenir le CEB (Certificat d'Etude de Base) et de poursuivre leur cursus scolaire dans l'enseignement général et au sein de leur établissement.

¹ Articles 1.4.1-1 et 1.4.1-2 du Décret du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, du 03.05.2019

I. LES OBJECTIFS

Notre **Projet pédagogique**, dont la priorité est axée sur l'accès à l'enseignement supérieur, consiste à :

- Donner à l'élève les connaissances nécessaires pour poursuivre des études supérieures
- Donner à l'élève les outils pour comprendre son environnement technologique, social et naturel
- Assurer à l'élève un bon niveau de maîtrise de la langue française et de culture générale
- Apprendre à l'élève à travailler de manière autonome et à acquérir des méthodes de travail
- Susciter chez l'élève le goût de l'effort
- Elargir les champs d'intérêt littéraires, scientifiques et artistiques de l'élève
- Viser à l'épanouissement moral de l'élève
- Viser à l'épanouissement physique de l'élève
- Soutenir l'élève face à ses difficultés d'apprentissage
- Evaluer les savoirs, savoir-faire et compétences de l'élève tout au long de l'année scolaire
- Conseiller l'orientation de l'élève, en tenant compte de ses résultats, sa progression personnelle, ses aptitudes et ses aspirations.

Notre **Projet éducatif** vise à :

- Développer l'esprit critique, dégagé de tout a priori
- Développer l'esprit d'analyse et de synthèse, avec la rigueur du raisonnement logique
- Développer la curiosité intellectuelle et le plaisir de la découverte
- Développer le sens de la créativité et l'imagination
- Développer l'autonomie individuelle et les capacités à l'autoévaluation
- Développer le sens des responsabilités, de l'engagement personnel et de la solidarité
- Eduquer à la citoyenneté
- Eduquer à la tolérance et au respect mutuel
- Eduquer au respect de l'environnement.

II. LES METHODES PEDAGOGIQUES

L'Athénée Buls-Catteau développera des **méthodes actives**. Ceci fait partie des méthodes qui relèvent de ce qu'on nomme l'apprentissage expérientiel, c'est-à-dire « apprendre en faisant ». Il s'agit d'impliquer l'apprenant dans des situations (fictives ou réelles) pour qu'il puisse utiliser ses compétences et les faire évoluer au cours de la formation.

Le recours aux méthodes actives positionnera l'élève en acteur en développant particulièrement son autonomie. Pour les enseignants comme pour les élèves, cela implique de dépasser les cloisonnements entre les disciplines et aborder les apprentissages dans un contexte qui leur donne le sens et qui garantit l'ancrage et la motivation.

Les méthodes pédagogiques mises en œuvre alternent les exercices d'analyse et de synthèse, et font appel à la comparaison critique, à la structuration et à la modélisation. Celles-ci développent notamment les capacités d'intelligence abstraite, démarche qui prépare aux études supérieures. Ces fondements de la tradition d'un enseignement humaniste n'excluent nullement le recours aux techniques les plus modernes, parmi lesquelles les nouvelles technologies.

Les méthodes actives s'accompagnent d'une pédagogie de la réussite qui privilégie la recherche et la correction des erreurs – individuellement ou en groupe. Celle-ci permet à chacun de voir grâce à quelles stratégies, grâce à quels outils le groupe peut arriver au résultat fixé. Dans ce cadre, l'enseignant endosse plutôt un rôle de guide et de conseiller plutôt qu'un maître du contenu. On se tournera vers lui en cas de besoin : son rôle se rapprochera de celui d'un tuteur.

La **pédagogie de la réussite** qui y est appliquée ne peut se concevoir qu'accompagnée d'une **pédagogie de soutien**.

Ainsi, des dispositifs de soutien scolaire adaptés sont proposés pour permettre à chaque élève de poursuivre son cursus sereinement en développant au maximum ses capacités, tant dans le temps scolaire qu'en dehors, notamment des cours de remédiation dans la grille horaire des élèves.

Pour les élèves qui rencontrent des difficultés, l'école organisera une année complémentaire. Les élèves concernés suivront alors certains cours du tronc commun avec les autres élèves de leur niveau d'étude, tandis qu'ils bénéficieront d'un soutien pédagogique particulier dans les matières principales. La poursuite de leur cursus scolaire pourra ainsi en être facilitée.

L'enseignement différencié est également au cœur des méthodes développées pour que chaque élève. Le développement de l'adolescent et son bien-être étant au centre de nos préoccupations, chaque élève disposera d'un plan individuel d'apprentissage.

Les horaires sont aménagés dans un souci permanent d'équilibre pédagogique : une répartition équilibrée des cours durant la semaine permet en effet un travail plus fructueux de l'élève. A des fins pédagogiques, deux heures de cours d'une même matière peuvent toutefois être regroupées. Ceci permet alors aux élèves d'entamer des travaux, exercices ou expériences d'une durée supérieure à 50 minutes. Il en va de même pour les heures du cours d'éducation physique, afin de limiter les pertes de temps liées à la mise en tenue des élèves.

⇒ **L'Athénée tend à être une école sans exclusion et sans redoublement.**

Particularités

1) Nouvelles Technologies

Le recours aux techniques les plus modernes, parmi lesquelles figurent les TIC, tant à des fins d'apprentissage que pour le partage d'informations et d'échanges entre les partenaires (élèves, enseignants, parents, ...) font partie du quotidien. Outre ses effets de lutte contre la fracture digitale, cet engagement vis-vis des TIC et des logiciels d'apprentissage de qualité favorise l'apprentissage collaboratif. Ainsi par exemple, ses rudiments pratiques dont le codage sont enseignés dans le cadre du cours de technologie.

2) Apprentissage des langues

En ce qui concerne l'apprentissage du **Néerlandais**, l'élève est placé en situation de communication. Au travers d'activités parascolaires, de séjours linguistiques, d'activités culturelles en néerlandais, les élèves véhiculent la langue et se familiarisent avec la culture.

3) Education Physique

- Dans le cadre du cours d'éducation physique, en vue de favoriser l'épanouissement physique de chacun, les élèves du 1^{er} degré sont tenus de prendre part à un cours de natation à raison d'une période par semaine.
- De même, tous les élèves doivent participer à une activité sportive, laissée au choix de l'élève et de ses parents parmi un large panel proposé.
- Les cours d'éducation physique sont mixtes.

⇒ Par ces **activités sportives individuelles ou collectives à caractère obligatoire**, l'équipe pédagogique entend favoriser le maintien de la santé physique des élèves, leur donner le goût de l'effort et leur apprendre à respecter autrui et ses différences.

4) Activités éducatives

Des activités non obligatoires, à caractère scientifique, linguistique ou culturel, sont également proposées aux élèves qui désiraient plus encore compléter leurs champs d'intérêts ou de savoirs.

III. LA PEDAGOGIE INSTITUTIONNELLE

L'Athénée ne considère pas uniquement l'élève comme un apprenant, mais aussi comme un individu en qui sommeille un citoyen du monde de demain. A ce titre, une éducation à la citoyenneté dans le cadre scolaire est primordiale. L'Athénée développe donc une **pédagogie institutionnelle**, comme la participation à des projets phares, qui sera la garante d'une construction citoyenne, participative et répondant aux préoccupations actuelles pour préparer demain. Vivre l'école en ayant intégré les règles, œuvrer pour un environnement sans violence, sans harcèlement ni discrimination sont les objectifs primordiaux de tous.

L'Athénée est donc une école citoyenne. Chaque classe peut élire en début d'année scolaire ses délégués de classe effectif et suppléant, qui deviennent les interlocuteurs privilégiés auprès des professeurs, de la Direction et des « personnes-ressources ». En fonction de problèmes éventuels liés à la vie dans la classe ou dans l'école, des moments propices à la discussion et à la réflexion peuvent être envisagés sous la médiation d'un professeur, de la coordinatrice ou d'un membre du CPMS.

Les élèves de l'Athénée élisent également leurs représentants au Conseil des délégués des élèves. Ces derniers peuvent émettre des suggestions relatives aux règles établies dans l'école, par le biais de leurs représentants élus qui siègent au Conseil de Participation.

Dans le même ordre d'idées, chaque élève se doit de veiller au sein de l'école à respecter l'environnement et le matériel pédagogique mis à la disposition de tous. Un système de tri sélectif des déchets est institué dans chaque classe et dans les cours de récréation. Les élèves sont de même conscientisés à la problématique des économies d'énergie, auxquelles ils sont invités à veiller au sein de leur classe.

Dans le cadre des cours dispensés, s'organiseront par ailleurs **diverses activités extra muros**. Celles-ci offrent aux élèves l'occasion de compléter leur formation, de découvrir d'autres domaines de connaissance, de mener à bien un projet, de développer leur autonomie. Citons par exemple, les visites de musées ou d'expositions, les excursions et voyages scolaires, les échanges culturels et linguistiques, la participation à des activités qui développent l'esprit de recherche, d'initiative ou de créativité.

Des débats relatifs aux faits d'actualité ou de société et ayant un rapport avec les disciplines enseignées pourront en outre être organisés, quand les circonstances s'y prêteront.

IV. L'EVALUATION

L'évaluation du travail des élèves est continue, essentiellement sommative, fondée sur des interrogations régulières et des sessions d'examens, et mise en relation avec l'autoévaluation. L'évaluation formative est vivement encouragée comme outil de progression.

Elle est bienveillante et vise avant tout à trouver les moyens de faire progresser l'élève. Elle doit également servir à évaluer l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires pour pouvoir évoluer sereinement.

Apprendre à apprendre, apprendre à mémoriser, à synthétiser sont des aptitudes utiles pour tout le cursus.

V. L'ORIENTATION

Le conseil dans l'orientation des élèves constitue une autre activité pédagogique importante. Aussi, l'équipe pédagogique prend toutes les initiatives qui lui semblent opportunes pour établir une liaison harmonieuse avec l'enseignement primaire. Une soirée d'information, destinée aux élèves de 6^e primaire, sera organisée chaque année pour aider parents et enfants à faire le choix de section ou d'école le plus judicieux.

De même, l'équipe éducative et la Direction travaillent dans un esprit d'étroite collaboration avec l'équipe du Centre Psycho-Médico-Social (CPMS) vers laquelle ils peuvent aiguiller, le cas échéant, l'adolescent en difficulté ou qui s'interroge sur son avenir.

VI. L'EQUIPE

Soucieuse d'améliorer le contenu et les méthodes de son enseignement, l'équipe éducative participe à des recyclages et à des formations continuées.

Enfin, l'équipe pédagogique attentive et bienveillante utilisera l'intelligence collective et sera partenaire des experts pédagogiques de notre Haute Ecole Francisco Ferrer, des conseillers pédagogiques et de l'inspection pédagogique afin que se développe une stratégie pédagogique efficiente et centrée sur le développement positif et global des élèves.

VII. L'IMPLICATION DES ELEVES

Afin d'optimiser les chances de réussite scolaire, l'équipe éducative de l'Athénée tient à souligner que l'accomplissement des objectifs de ce projet d'établissement impose à l'élève de :

- faire preuve de ponctualité pour la présence à l'école, l'étude et la remise de travaux
- participer activement à l'ensemble des cours ou activités obligatoires organisés par l'école et être muni du matériel ou équipement requis
- faire preuve pour l'ensemble des cours de rigueur intellectuelle et fournir des efforts constants, tant en classe qu'à domicile
- prendre des notes au cours, les classer à domicile et conserver tous les documents scolaires en ordre
- revoir les notes du cours précédent pour le cours suivant et être prêt à être évalué sur celles-ci, en ayant veillé à comprendre avant de mémoriser
- tenir son journal de classe en ordre pour chaque heure de cours, en veillant à faire signer par ses parents toute note ou remarque pour le lendemain
- être respectueux des autres et de l'environnement, tant dans ses actes que par ses gestes et son langage
- respecter l'ensemble des prescrits du Règlement d'ordre intérieur (ROI).

VIII. L'IMPLICATION DES PARENTS

Dans le cadre d'une collaboration efficace entre la famille et l'école, pour exercer une structure éducative claire, l'école a besoin du soutien et de l'engagement des parents des adolescents qui lui sont confiés.

Afin d'optimiser les chances de réussite de l'élève, l'équipe éducative de l'Athénée tient à souligner que l'accomplissement des objectifs de ce projet d'établissement impose aux parents de :

- vérifier et signer quotidiennement les documents scolaires de leur enfant
- vérifier que leur enfant emporte le matériel adéquat pour les cours du jour
- encourager leur enfant à travailler de manière régulière
- ne pas hésiter à prendre contact avec les membres de l'équipe éducative dès que leur enfant rencontre une difficulté scolaire qui pourrait interférer sur la qualité de son apprentissage.

Les parents qui désirent s'investir davantage dans la vie de l'établissement scolaire peuvent le faire en devenant membres de l'Association des parents de l'Athénée, avec laquelle l'équipe éducative entretient des liens constructifs.

Ceux qui le désirent peuvent également se porter candidats lors d'élections pour siéger au Conseil de Participation de l'Athénée.